

**Jumelage Still-Oberwolfach**

**Compostage et biodéchets**

**Les multiples fonctions de la forêt**

## Sur les réseaux

 [www.still-info.fr](http://www.still-info.fr)

 commune de Still

 commune de Still

## Horaires de la Mairie

Du mardi au vendredi de 8h00 à 12h00

Le samedi de 8h00 à 11h00

Fermée le lundi

Tél : 03 88 50 00 33

[accueil@mairiedestill.fr](mailto:accueil@mairiedestill.fr)



## SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE 2

TRAVAUX 5

INTERCOMMUNALITÉ 7

COMMUNICATIONS 8

HISTOIRE 9

ENVIRONNEMENT 11

DANS LA PRESSE 12

VIE ASSOCIATIVE 14

ÉTAT CIVIL 19

CONSEIL MUNICIPAL 20

### Directeur de la publication :

Alexandre Gonçalves, Maire de STILL

### Réalisation :

Bruno Helbert, Nicolas Fernandez,  
Chantal Sittler, Alexandre Gonçalves.

Photo de couverture

*Un bout de forêt en été - Still*



Chères Stilloises, Chers Stillois

Alors que nous nous apprêtons à conclure une année riche en projets pour notre commune, il est important de dresser un état des lieux budgétaire, notamment à la lumière des récentes annonces gouvernementales.

En effet, la crise de la dette publique et les contraintes budgétaires annoncées pèseront, sans aucun doute, lourdement sur nos finances locales. Les collectivités territoriales, bien que gestionnaires responsables, devront faire face à une réduction des dotations de l'État et à une augmentation des coûts.

À rebours des discours stigmatisant les collectivités et leurs élus, tenus par l'exécutif, qui les rend responsables des échecs de l'État, celui-ci devrait considérer davantage le bloc communal en nous faisant confiance et en nous donnant les moyens d'agir. Il est important de rappeler que la part de l'investissement communal dans l'investissement public global français est d'environ 35 %.

Par ailleurs, contrairement à ce que pourrait suggérer Bruno Le Maire, ancien Ministre de l'Économie et des Finances, il est essentiel de souligner que les budgets des collectivités locales ne sont jamais en déséquilibre et ne le seront pas davantage en 2024. Les collectivités locales ont l'interdiction de voter des budgets en déficit, contrairement au budget de l'État (92 % de la dette publique est liée au budget de l'État).

Malheureusement, les discussions autour du budget de l'État pour 2025 montrent que les dotations aux collectivités continueront de baisser. À cela s'ajoute un probable coup de rabot sur le financement des agences postales communales, un service rendu par les communes au nom de La Poste, qui bénéficiait d'une part de financement étatique pour le mener à bien.

Ces décisions compliqueront davantage notre gestion quotidienne et fragiliseront notre capacité d'investissement. Bien que celle-ci puisse être maintenue grâce à la gestion rigoureuse des quatre dernières années, elle reste néanmoins fragile et dépendante de nombreux facteurs extérieurs. La rigueur s'annonce imminente, même si le gouvernement n'a pas encore employé ce terme.

L'avenir ne s'annonce certes pas des plus simple, mais notre engagement reste inébranlable : nous continuerons à défendre l'intérêt général et le service public, tout en tentant de minimiser l'impact sur la qualité de vie à Still. Nous devons probablement faire preuve de créativité et de solidarité pour surmonter ces défis, mais ensemble, nous y parviendrons.

Je vous remercie pour la confiance que vous nous accordez, et nous tenons mes adjoints et moi, à votre disposition.

Le Maire  
Alexandre Gonçalves

Comme le temps fut incertain en cette veille de 14 juillet, la municipalité avait convié les habitants aux cérémonies de notre Fête Nationale à la salle des fêtes des Tuileries. La tradition a été respectée et c'est devant de nombreux villageois que M. le Maire rappela les grands moments de la révolution Française et la signification de notre devise nationale, un moment pour se souvenir des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité qui fondent la République. La présence de la musique municipale rehaussa cette cérémonie pleine de solennité.

## Cérémonie du 13 juillet 2024

Les lauréats des différents examens et concours furent mis à l'honneur avec la remise d'une enveloppe pour chacun contenant un bon d'achat. Comme il est également de coutume le traditionnel « Wecke » avec sa tablette de chocolat fut remis à l'ensemble des enfants et des jeunes en âge scolaire. Par la suite les personnes présentes furent conviées à passer un moment de convivialité autour d'une boisson ainsi qu'une paire de knacks offerts par la commune.



## Rentrée scolaire 2024-2025



Nous voici déjà à plus d'un mois de la rentrée. Les élèves des écoles maternelles et élémentaires n'ont pas tardé à se plonger dans le rythme scolaire après des vacances d'été placées sous le signe des jeux, du repos et des découvertes multiples. Les plus intimidés auront été les tout-petits qui ont entamé leur première année de maternelle et la découverte de l'univers scolaire ainsi que ceux qui auront franchi pour la première fois les portes de l'école élémentaire après avoir passé trois ans en maternelle.

Le jour de la rentrée du 2 septembre, M. le Maire, accompagné par l'adjoint aux affaires scolaires, s'est rendu dès les premières heures dans chaque classe des écoles élémentaire et maternelle afin de saluer les enseignantes, les ATSEM ainsi que les enfants en leur souhaitant de passer une excellente année scolaire studieuse et riche en découvertes et en les assurant du soutien de la municipalité dans leur cursus.

## Déchèterie verte communale !

**Venez déposer vos déchets verts**  
**Les samedis de 8h30 à 11h30**

**19 octobre**  
**09 novembre**  
**14 décembre**

 **Au camping, Rue du Schleiweg**



Dans le cadre de nos rencontres régulières entre nos deux communes, des élus d'Oberwolfach et de Still, accompagnés par leur conjoints se sont retrouvés samedi 28 septembre dans notre village. Après un accueil dans notre salle des fêtes, autour d'une petite collation de bienvenue, nous nous sommes rendus dans le charmant village de Dambach-La-Ville pour une visite guidée de la commune et de son terroir viticole. Après une dégustation dans une cave d'un vigneron local, nous nous sommes rendus à Kintzheim pour le déjeuner, moment convivial pour échanger entre nous. L'après-midi fut consacrée à la visite du majestueux Haut-Koenigsbourg.



## Rencontre du 28 septembre

En fin de journée, tous les participants ont repris le chemin vers Still pour un dernier rafraîchissement avant que nos invités ne reprennent le bus pour le retour. Cette journée bien remplie a plu car elle a pointé, entre autres, les atouts de notre région c'est-à-dire notre Patrimoine, notre Histoire et notre espace viticole.

Nous avons pris congé de nos hôtes en nous réjouissant d'ores et déjà de notre prochaine rencontre qui sera ni plus ni moins la célébration des 60 années du jumelage Still-Oberwolfach le 26 avril 2025 dans notre commune.



## 200 ans T.K.O. OBERWOLFACH

Le 14 juillet 2024, jour de notre fête nationale, une délégation d'élus de notre commune a répondu à l'invitation de la commune d'Oberwolfach à l'occasion des 200 ans de leur musique folklorique municipale. La T.K.O., appelée TrachtenKapelle Oberwolfach avait organisé sur 3 jours et principalement ce dimanche à partir de 11h30 un apéritif-concert. Différentes formations de jeunes musiciens originaires des villages avoisinants se sont succédées jusqu'à 20h00. La manifestation eut lieu sous un énorme chapiteau pouvant accueillir plusieurs centaines de personnes.

Une organisation bien huilée soutenue principalement par les membres de la T.K.O a permis à un public nombreux de se restaurer sans difficultés. La soirée s'acheva par la retransmission sur écran géant de la finale de la coupe d'Europe de football. Notre délégation fut accompagnée durant cette journée festive par quelques membres du conseil municipal d'Oberwolfach, une journée bien sympathique avec nos homologues d'outre-Rhin, permettant de resserrer encore plus nos liens de fraternité.



# Incivilités - Dépôts sauvages

Un sujet revient régulièrement à l'ordre du jour : les points d'apport volontaire de notre commune. Il en existe deux, l'un rue des Écoles, derrière le cimetière, l'autre rue des Tuileries à proximité du stade. Ils sont généralement très fréquentés et la plupart des usagers trient et déposent les déchets à recycler au bon endroit.

Mais, nous avons malheureusement toujours une minorité qui n'observe en rien les règles de dépôt et qui pense que l'on peut se défaire de toutes sortes d'objets à ces endroits. Il n'en est rien. Les conteneurs en place sont destinés à des déchets bien spécifiques, verre, carton et papier, plastiques. Tous les autres déchets sont à mettre en déchetterie.



## **MOLSHEIM**

52 Route industrielle de la Hardt

## **MUHLBACH-SUR-BRUCHE**

Rue de la Gare

**Select'om**

Pour rappel, deux déchetteries se trouvent à proximité de notre village, Muhlbach-sur-Bruche et Molsheim.

Ces lieux ne sont accessibles que par badge, celui-ci peut être acquis gratuitement sur simple demande ([www.select-om.com](http://www.select-om.com)).



### Horaires d'été :

#### Du mardi au samedi

8h30 à 12h et de 14h-17h30

#### Mardi

13h30 à 19h

#### Jeudi et samedi

8h30 à 12h et 14h à 17h30

### Horaires d'hiver

#### Du mardi au samedi

9h à 12h et de 14h à 17h

#### Mardi

13h30 à 17h

#### Jeudi et Samedi

9h à 12h et 14h à 17h

Un autre sujet concerne les collecteurs à vêtements usagers. Nous les voyons souvent débordants et engorgés par des gros paquets de linge. Les consignes sont claires, il est recommandé de faire plusieurs petits sacs plutôt qu'un gros qui dans ce cas ne pourrait pas être mis à l'intérieur du collecteur. Il peut arriver que les collecteurs soient bien remplis, si c'est le cas ne forcez pas, vous risquez de bloquer la bascule.

Il faut savoir que le linge mouillé ne peut pas être traité dans les centres de tri et ne pourra pas être revalorisé donc il est détruit.

Pensez également aux personnes qui y travaillent et qui sont pour la plupart en situation de difficultés sociales ou en réinsertion.



## Restauration partielle des statues sur le parvis de l'église

Coût : € 1800,00 TTC

La protection et l'entretien de notre patrimoine culturel et cultuel fait partie de nos objectifs et notre devoir. La statue de Jeanne-d'Arc et celle de l'évêque de Lichtenberg ont subi récemment un nettoyage afin d'enlever les mousses qui s'étaient installées au fil des années. Le travail, effectué par une technicienne sculptrice de Westhoffen, a consisté à brosser les surfaces présentant les mousses les plus tenaces et à appliquer un anti-mousse curatif et préventif en deux passages.

Les produits, non nocifs, continueront à être actifs pendant un certain temps et les pluies participeront au lessivage de l'ensemble. Nous avons volontairement décliné l'utilisation de nettoyeur à haute pression dans le but de ne pas fragiliser les surfaces ainsi que les structures.

La statue de l'évêque de Lichtenberg avant traitement



La statue après traitement

Pour mémoire le monument de **Jean de Lichtenberg** avait été érigé en 1905 devant l'église du village par le sculpteur Johann Riegert de Strasbourg.

Celui de **Jeanne-d'Arc** fut réalisé par G. Schroth, également de Strasbourg, en 1947, en remplacement de la première statue érigée en 1922 en l'honneur des morts de la première guerre mondiale. Celle-ci fut enlevée et détruite par l'occupant Nazi lors de son démontage.



Avant traitement



Après traitement

## Un nouveau mur pour l'ancienne caserne de pompiers

Un nouveau mur de soutènement et de séparation a été érigé en remplacement de l'existant affaibli afin de sécuriser l'environnement proche de cet ancien bâtiment actuellement désaffecté.

Coût : € 11.746,80 T.T.C



Avant les travaux

Après les travaux



## Une nouvelle toiture pour les ateliers municipaux

La toiture a fait peau neuve. Ces derniers jours d'importants travaux ont eu lieu aux ateliers municipaux. L'ancienne couverture d'origine a été complètement démontée. Celle-ci encore composée de panneaux en amiante a dû être traitée selon des mesures strictes en matière de sécurité sanitaire. A cette fin il aura fallu vider complètement les ateliers afin de pouvoir démonter la couverture et procéder à une opération de désamiantage selon les règles établies pour ce type de matériaux.



Une nouvelle couverture de type « bac acier » a ainsi pu être montée sur la structure métallique existante.

Celle-ci accueillera bientôt des panneaux photovoltaïques faisant partie de notre programme de transition énergétique et d'économie d'énergie. Le toit ainsi refait permettra également de récupérer les eaux pluviales dans une citerne enterrée, eaux qui pourront ensuite être utilisées par la commune pour divers usages.

**Coût du désamiantage : € 16.080,00 TTC**

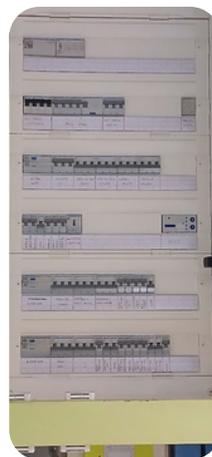
**Coût de la nouvelle couverture : € 38.986,37 TTC**



## Mise en conformité électrique à l'école maternelle

La commune a mis à profit la période des vacances scolaires cet été afin de renouveler et de remettre aux normes l'armoire électrique pilotant l'ensemble des installations de l'école maternelle. Cette tâche fut confiée à une entreprise locale.

**Coût des travaux :  
€ 6.530,40 TTC**



TRAVAUX

## SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE

1 Appelez le :



N° AZUR **0 810 002 707**

(prix d'un appel local)

2 Prenez rendez-vous, en précisant le lieu et l'heure désirés

➔ **Merci de réserver 24h à l'avance !**



Avec le soutien du

**Grand Est**  
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

3

A l'arrivée du véhicule, informez le chauffeur de votre destination et signez le titre de transport qui vous sera remis puis réglez

3,50€

➔ **Puis enfin, laissez-vous conduire !**

## Compostage

Select'om

**Fête du Sol Vivant : partageons nos pratiques !**

**Compostage, paillage, jardinage au naturel : le Select'om s'associe à l'opération nationale portée par le Réseau Compost Citoyen afin de mettre en avant et de partager les bonnes pratiques autour du sol vivant. 3 rendez-vous grand public vous sont proposés.**

**Et si mes déchets verts m'étaient utiles ?**

Mardi 8 octobre | 9h-12h 14h-17h  
Déchèterie de Molsheim, 52 rte Industrielle de la Hardt.

Jeter vos déchets verts représente un coût écologique et financier. Il existe de nombreux moyens pour les recycler et les valoriser. Découvrez quelques astuces pour les utiliser directement dans votre jardin ! Venez apprendre à mettre en place facilement une haie sèche chez vous.

- Ouvert à tous les usagers de la déchèterie et vous pourrez repartir avec votre broyat, très utile pour votre composteur et vos sols.

**Retrouvez tous les événements sur [fetedusolvivant.org](https://fetedusolvivant.org)**

**Visite du jardin partagé de Bischoffsheim et initiation au compostage**

Mercredi 16 octobre | 16h30-18h30  
Impasse des bergers à Bischoffsheim (se garer à la gare)

Le jardin partagé de Bischoffsheim vous ouvre ses portes. Venez le visiter et échanger autour du jardinage au naturel. Notre maître composteur sera également présent pour répondre à toutes les questions que vous vous posez autour du compostage !

- Inscription obligatoire :  
dechets.prevention@select-om.com ou par téléphone au 03 88 47 92 20.

**Opération et distribution de broyat**

Vendredi 18 octobre | 13h30-17h  
Déchèterie de Boersch, zone artisanale

Vos végétaux sont précieux : mettez de côté vos petits branchages et tailles jusqu'à 10 cm de diamètre. Ils seront broyés sur place et vous pourrez repartir avec votre broyat, très utile pour votre composteur et vos sols.

- Ouvert à tous les usagers de la déchèterie

## Bio-déchets



Le déploiement des Abri-bacs pour les bio-déchets se poursuit sur la Communauté de Communes de Molsheim-Mutzig. La mise en place de ces collecteurs pour notre village est prévue pour le premier trimestre 2025. Une information individuelle par flyer dans les boîtes aux lettres est prévue semaine 09/25.

**Une réunion publique vous sera proposée le vendredi 28 février 2025 à 19h30 dans la salle des fêtes afin de répondre à toutes vos questions et interrogations.**

Vous constaterez à la lecture des dates qu'**aucune battue ne se déroule un dimanche ou un jour férié.**

Cette décision est le choix délibéré et volontaire de la commune.

Il permet ainsi à tout un chacun de profiter des bois et sentiers communaux sans conflit d'usage.

L'association

"LES CHASSEURS STILLOIS"

LOT 4 - Ban communal Still-Nord

Battues 2024 - 2025

Mercredi 23 octobre 2024

Mardi 05 novembre 2024

Mardi 26 novembre 2024

Mercredi 04 décembre 2024

Mercredi 18 décembre 2024

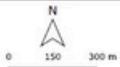
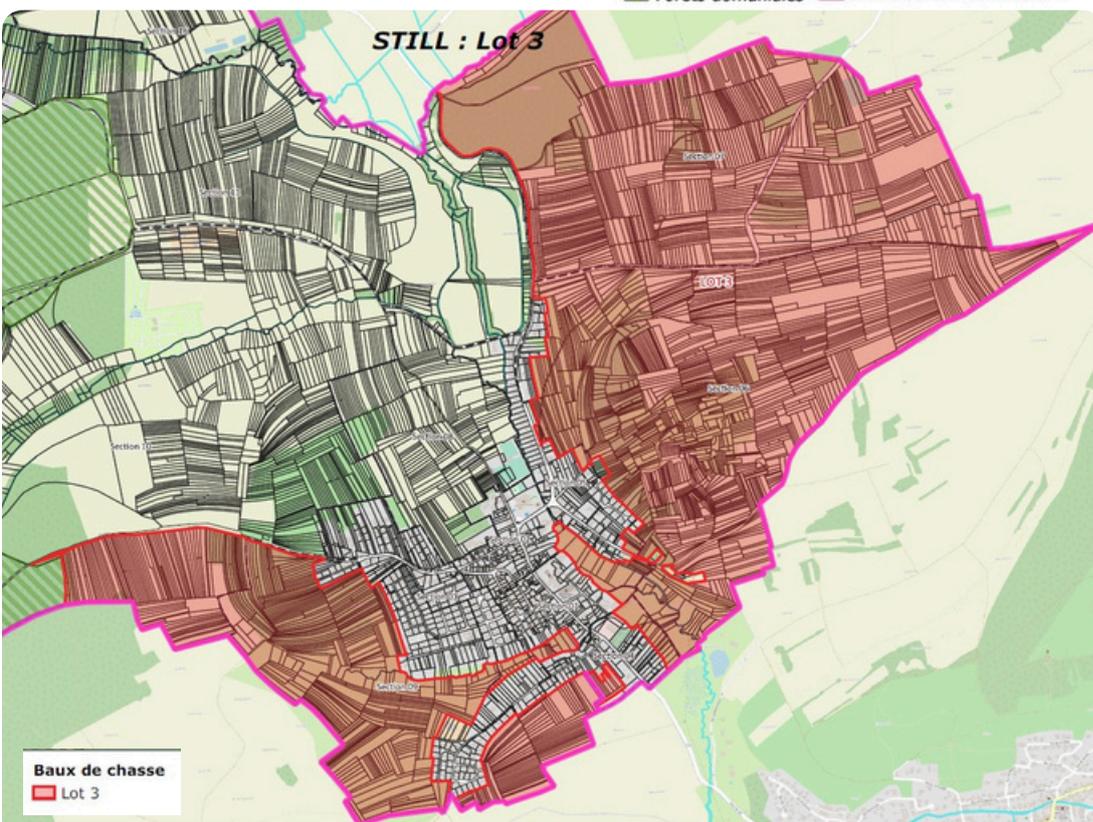
Samedi 04 janvier 2025

Mardi 21 janvier 2025

Samedi 01 février 2025



Sources :  
 ATIP 2022-2023  
 ADMIN EXPRESS - © IGN - 2022  
 © les contributeurs et les contributeuses  
 OpenStreetMap  
 Réalisation : ATIP - SIP - SR - Septembre 2023  
 © Reproduction interdite sans autorisation



Réalisation : ATIP - SIP - SR - Septembre 2023  
 © Reproduction interdite sans autorisation

Sources :  
 ATIP 2022-2023  
 ADMIN EXPRESS - © IGN - 2022  
 © les contributeurs et les contributeuses  
 OpenStreetMap



L'association

"LA GILLOISE"

LOT 3 - Ban communal Still-Sud

Battues 2024 - 2025

Samedi 19 Octobre 2024

Samedi 2 novembre 2024

samedi 16 novembre 2024

Samedi 30 novembre 2024

Samedi 14 décembre 2024

Samedi 11 janvier 2025

Samedi 25 janvier 2025



# STILL TERRE D'HISTOIRE

*Une Histoire  
Forestière*

*Article de presse des dernières nouvelles d'Alsace  
paru le 20 janvier 1951*

## Marcel HUSSELSTEIN d'Oberhaslach a aidé 135 prisonniers de guerre à retrouver la liberté

Cet homme, qui était encore il y a quelques années un bon marcheur, a été à l'époque de l'occupation allemande un des passeurs les plus infatigables.

Oberhaslach, ce village rempli de légendes, fait incontestablement partie des lieux les plus idylliques des Vosges, c'est dans sa région que vivait déjà Saint Florent, le patron des animaux, qui était l'un des premiers ermites de la vallée de la Bruche. Récemment, c'est-à-dire dans les dernières années de guerre et de l'occupation allemande, la chronique locale, dont la mémoire remonte à plusieurs années, s'est enrichie de nouvelles pages de gloire.

Partant de cet endroit en effet, des centaines de prisonniers français qui venaient de s'échapper des camps entamaient leur dernière étape, sans doute la plus dangereuse, vers la France et la liberté. C'est un heureux hasard, et aussi la faim, qui nous a conduit plusieurs années plus tard jusqu'à la maison de monsieur Quirin.

Et nous avons pu avoir un dialogue animé avec cet homme courageux. Il a été surtout question du courage héroïque de ces hommes vaillants qui sont entrés dans l'histoire en tant que « passeurs ».

« Auriez-vous envie de faire connaissance de l'un d'entre eux ? oui ? Marcel, viens un peu ici ». Et bientôt nous voilà en train de faire connaissance d'un homme bien charpenté qui, bien qu'étant dans la quarantaine, nous donne l'impression d'être beaucoup plus jeune.

Nous sommes frappés par la démarche souple tout autant que l'allure alerte de ce robuste habitant de la vallée de la Bruche qui nous raconte avec un enthousiasme tempéré de modestie où lui, et beaucoup d'autres compatriotes de ces contrées montagneuses, mettaient régulièrement leur vie en jeu, en bons patriotes qu'ils étaient, pour sauver des centaines de prisonniers de guerre évadés en les emmenant par des chemins et des sentiers que peu de gens connaissaient pour les mettre en sécurité dans les Vosges.



Et nous voici devant Marcel HUSSELSTEIN, qui était il y a quelques années encore un bon représentant de la marche sportive d'Alsace. Mais cette fois il ne sera question que de records établis par Marcel dans un tout autre domaine, c'est-à-dire en tant que « passeur ».

Cet homme, qui s'est illustré lors de compétitions de marche aussi bien dans le tour d'Alsace que dans d'autres épreuves pédestres, jusqu'à un fâcheux accident l'obligeant à arrêter la pratique du sport, a réalisé l'impensable en acheminant en toute sécurité des évadés à travers la forêt, parcourue par des patrouilles nazies, jusqu'au moment où lui-même a été obligé de se mettre à l'abri du danger quelques mois plus tard.

Pour le formuler plus clairement, Marcel HUSSELSTEIN a sauvé en un temps record un nombre très élevé d'hommes aux abois qui fuyaient des attaquants impitoyables. « Comment vous est venue l'idée de faire passer la frontière à des évadés ? ». Un soir mon cousin est arrivé avec trois prisonniers qui étaient en train de pleurer car, après dix-sept jours de marche sans aucun arrêt, ils étaient parvenus aux portes de la liberté mais ne savaient plus comment continuer.

Les renvoyer signifiait les livrer, ils pouvaient en effet s'attendre au pire. Les laisser trouver tout seuls la frontière en cherchant le bon chemin aurait également signé leur arrêt de mort. C'est pourquoi j'ai décidé de faire moi-même le nécessaire pour les mettre en sécurité.

C'était tout sauf simple. S'il n'y avait que sept kilomètres de marche cela ne m'aurait pas inquiété. Non. Cette entreprise risquée signifiait des difficultés d'un autre ordre. Il s'agissait d'abord de connaître les heures de passage des patrouilles, il fallait ensuite trouver les sentiers les plus improbables et pour finir d'éviter les chemins policiers des gardes frontières pour conduire ces hommes aux abois, nos compatriotes, en France, en passant par le Donon.

Huit jours plus tard mon cousin revenait avec un autre colis, qu'il fallait envoyer le plus vite possible de l'autre côté. Et cela a continué. Et plus d'une fois il nous est arrivé de marcher avec la neige jusqu'aux genoux ou de patauger dans des ruisseaux gelés.

Des expéditions aussi périlleuses, Marcel HUSSELSTEIN en a entrepris presque tous les deux jours durant l'hiver 1940-1941.

*La suite de cette histoire paraîtra dans un prochain Still-Info*

Rédaction : Jacky Lachenal  
(Technicien forestier en retraite)

## COMMUNIQUE



L'association **Still Terre d'Histoire** recherche chez les particuliers, afin de créer une base de données, des photos, documents, images et archives de toutes sortes, anciens annuaires de toutes époques principalement sur notre village de Still. Si vous souhaitez conserver vos documents, nous les scannerons tout simplement et vous les remettrons en bonne et due forme. Si vous souhaitez nous les laisser, nous en ferons bon usage.

Dans un second temps nous serions intéressés de pouvoir collecter des témoignages de personnes ayant vécu des épisodes marquants dans leurs vies ou des histoires que des parents ou proches leurs auraient racontées. Nous estimons que conserver la mémoire collective est une chose précieuse. Nous nous déplaçons afin de vous rencontrer.

## Les multiples fonctions de la forêt



### Portrait de la forêt française

Les forêts de métropole couvrent 17,1 millions d'hectares, ce qui représente un tiers du territoire (IGN, 2022), plaçant ainsi la France en 4<sup>e</sup> position parmi les pays les plus boisés de l'Union Européenne. La forêt française est relativement jeune : 50 % des forêts ont moins de 60 ans, et seulement 21 % sont centenaires.

En métropole, 75 % des forêts sont privées. Les 25 % restantes sont des forêts publiques. En Alsace, c'est l'inverse : 75 % des forêts sont publiques et 25 % sont privées. (IGN, 2022)

La forêt communale de Still couvre une superficie de 448 hectares. Elle se situe sur le ban communal de Still pour 42 ha et sur le ban communal d'Oberhaslach pour 406 ha. Cette répartition particulière est due au découpage des forêts de l'Église par les révolutionnaires. Aujourd'hui, elle est gérée par la commune en collaboration avec l'ONF.

### Une fonction écologique



Les forêts abritent plus de la moitié des espèces terrestres d'animaux, de plantes et d'insectes de la planète, et sont par conséquent des réservoirs irremplaçables de biodiversité. Il y a plus d'organismes dans une poignée de terre que d'humains sur la planète. De plus, nos forêts purifient l'air et les eaux souterraines.

La diversité des forêts françaises, des microhabitats qu'elles renferment (branches cassées, cavités, etc.), aux grands habitats avec lesquels elles s'imbriquent (milieux aquatiques, rocheux, etc.) est essentielle pour la faune, la flore et les champignons. Les stades matures des forêts, avec des arbres âgés, de gros diamètres et des arbres morts propices au développement de la biodiversité (25 % des espèces forestières comme les oiseaux cavernicoles, coléoptères saproxyliques, mousses et lichens) sont liées aux vieilles forêts.

Les forêts couvrent un tiers des terres émergées de la planète et remplissent de nombreuses fonctions vitales pour l'humanité.

### Une fonction climatique

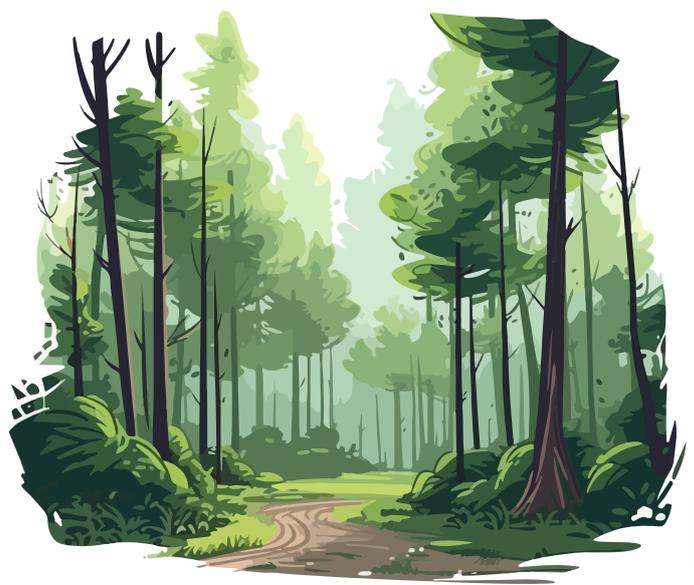


Les arbres et les sols sont des puits de carbone. Ils luttent contre le changement climatique grâce à leur capacité à extraire le carbone de l'atmosphère et à le stocker, un processus appelé atténuation forestière. Le carbone reste emprisonné dans le bois, y compris après la coupe.

De plus, les forêts jouent un rôle de barrière contre l'érosion et les glissements de terrain. Les racines des arbres donnent au sol la structure nécessaire pour absorber et retenir l'eau en cas de pluie, ce qui prévient les inondations et la perte des sols fertiles.

Malheureusement, l'effet cumulé de sécheresses successives, lié au réchauffement climatique, conduit au dépérissement de nombreux peuplements. Fragilisés, les arbres deviennent plus vulnérables aux maladies et aux ravageurs (comme la pyrale du buis ou le scolyte pour l'épicéa) et peinent à se régénérer. Cette situation, qui s'aggrave, est très préoccupante pour le maintien des services rendus par les écosystèmes forestiers.

Plus la forêt est ancienne, plus elle est efficace pour éliminer l'excès de CO<sub>2</sub> produit par l'homme. Elle en stocke une partie et utilise le reste pour la croissance des branches. Chaque fois que nous abattons une forêt, nous émettons automatiquement des tonnes de CO<sub>2</sub>. Il est donc crucial de trouver un équilibre, équilibre que la commune tente d'atteindre.



## Une fonction économique



Le bois est utilisé pour produire des matériaux de construction, des meubles, du papier, du carton, des produits biosourcés et de l'énergie. Toutes ces filières génèrent des emplois et contribuent à l'indépendance du territoire en termes de ressources et d'énergie. En France, la filière forêt-bois représente environ 400 000 emplois, soit plus que l'industrie automobile.

Par le passé les recettes liées à l'exploitation du bois étaient une variable d'ajustement des budgets communaux, il est même dit que l'église de notre village a été construite grâce à la vente de bois provenant d'une coupe à blanc de la parcelle forestière où se trouve aujourd'hui le camping... De nos jours, avec l'impact négatif du réchauffement climatique, ce n'est plus le cas, le budget forestier arrive difficilement à l'équilibre.

## Une fonction sociale



Les forêts sont des espaces gratuits de loisirs, où promeneurs, sportifs et cueilleurs de champignons viennent s'oxygéner, se ressourcer ou trouver un îlot de fraîcheur.

Depuis quelques années, on constate en France un engouement croissant de la société pour la préservation des forêts. Cet intérêt se manifeste aussi bien à la campagne qu'en ville, comme en témoigne le succès du livre « La Vie secrète des arbres » ou la prolifération de films et reportages consacrés aux forêts.

**Notre village, est par ces différents aspects idéalement placé, aussi la commune par sa gestion forestière atypique, prend sa part pour préserver toutes ces fonctions.**



## DANS LA PRESSE

### Le Repair café a permis d'éviter 122,5 kg de déchets



Cette famille d'Oberhaslach est venue avec un vélo qui avait les deux pneus à plat. Photo Lysiane Haessig

L'équipe de bénévoles du Repair café de Still a fait escale à la salle polyvalente d'Oberhaslach samedi 14 septembre dernier pour son rendez-vous mensuel.

Tout au long de la journée, les bénévoles ont accepté 43 objets et 21 d'entre eux ont pu être réparés, évitant ainsi 122,5 kilos de déchets. Deux autres objets seront réparables moyennant une action complémentaire.

Cette édition a été l'occasion pour plusieurs nouveaux bénévoles, parmi lesquels Marc Schaff et sa fille Caroline, de Still, de mettre le pied à l'étrier. « Nous avons connu l'association en venant faire réparer la friteuse de ma mère », témoigne Caroline. « Mon papa travaillant dans l'informatique a décidé de prêter main-forte. Quant à moi, j'aide à l'accueil. »



Still

## La gestion associative du camping séduit les usagers

Le 22 mars, la gestion du camping municipal de Still a été confiée à l'association locale Camping aire Still, présidée par Évelyne Papin et comptant 143 membres. Le premier bilan est plutôt positif, aussi bien en termes d'affluence que d'ambiance.

Que ce soit à Obernai ou Molsheim, le printemps et le début de l'été ont été bien ternes dans les campings du secteur. La faute à la météo.

Mais le petit camping municipal de Still, géré depuis le 22 mars par l'association Camping aire Still, tire son épingle du jeu comme l'explique Évelyne Papin, présidente de l'association : « Depuis l'ouverture en avril, nous avons accueilli un flux constant de campeurs. Le camping municipal de Molsheim nous soutient grandement en orientant les campeurs vers notre site lorsqu'il est complet. De plus, en mai et juin, Molsheim a été confronté à des inondations entraînant la fermeture de plusieurs emplacements. Cela a amené de nombreux campeurs à se tourner vers nous. En ce jeudi 8 août, en plus de nos 92 résidents permanents, nous comptons 198 séjours supplémentaires. Nous en sommes très satisfaits ! ».



Des ateliers pour les enfants sont organisés par les membres de l'association Camping aire Still. De quoi occuper les usagers du camping. Photos Marie-Reine Kartner

Une vingtaine de bénévoles œuvrent activement au bon fonctionnement du camping, mais chaque résident contribue également en offrant un service ou un autre. Les Hollandais sont les plus nombreux parmi les campeurs : « Nous communiquons en anglais du mieux que nous pouvons. Je commence souvent par dire *slowly, slowly*. Et Google traduction est un précieux allié, raconte Évelyne Papin. Ces petites difficultés de communication se transforment généralement en moments folkloriques et amusants ! »

### Un camping décrit comme très propre

Elle ajoute : « Nous avons aussi accueilli de nombreux Bretons, des Belges, des Suisses, ainsi que quelques Allemands et Autrichiens. Jusqu'à présent, nous n'avons reçu que des retours positifs. Certains vacanciers prolongent même leur séjour parce qu'ils se plaisent ici, tandis que d'autres promettent de revenir, comme ce couple de motards suisses qui, après un séjour en avril, a immédiatement réservé 18 jours supplémentaires en septembre. »

Laura et Franck, originaires de Geispolsheim, séjournent au camping depuis cinq ans et y passent chaque week-end avec leurs deux fillettes. « Passionnée de photographie, je me suis proposée pour capturer les moments des soirées animées et gérer la page Facebook du camping », explique Laura.

Nathalie et Hervé Malempré, venus de la Meuse avec leur fils Victor, profitent de 15 jours de vacances entre les Vosges et l'Alsace. Ils ne regrettent pas d'avoir choisi le camping de Still : « Ici, nous avons dormi profondément, entourés par la nature et dans un calme absolu. Nous aimons les campings à taille humaine et celui-ci est impeccablement propre. »

Évelyne Papin réagit immédiatement : « C'est une résidence de longue date. Simone Kuhn, qui veille à la propreté du camping. Elle fait un travail remarquable ! »

• M.-R. K.



Laura et sa famille, originaires de Geispolsheim, viennent au camping depuis cinq ans. La jeune femme s'est proposée de gérer la page Facebook.

Still

# Huit résidents de l'Institut des aveugles pédalent vers les Jeux

Le dimanche 25 août, à 8 h, la place de la salle des fêtes de Still était en pleine effervescence. Huit résidents de l'Institut des aveugles de l'association Adèle-de-Glaubit, déficients visuels ou non-voyants, s'élançaient en tandem avec leurs éducateurs pour un périple de près de 500 kilomètres vers Paris, avec pour destination finale les Jeux paralympiques.

Le projet "De Still à Paris" vise à promouvoir l'inclusion des personnes handicapées à travers une expérience sportive et culturelle, avec pour point d'orgue, les Jeux paralympiques de Paris 2024.

Dimanche, devant la salle des fêtes de Still, l'atmosphère, mêlant enthousiasme et légère appréhension, était électrique. Familles, amis, villageois, associations, ainsi que les maires et membres des conseils municipaux des villages voisins étaient présents en nombre pour soutenir les huit résidents de l'Institut des aveugles de l'association Adèle-de-Glaubit, qui vont se rendre à Paris pour les Jeux paralympiques.

### « Je sais à quoi m'attendre »

Le maire de Still, Alexandre Gonçalves, et son conseil municipal les ont chaleureuse-



Au moment du départ, les résidents de l'Institut des aveugles ont été chaleureusement encouragés et applaudis par les nombreuses personnes qui sont venues les soutenir. Photo Marie-Reine Kartner

ment accueillis autour d'un petit-déjeuner convivial offert par la municipalité. Les participants de l'Institut des aveugles sont déjà familiers du tandem, comme en témoigne Laura Wagner : « Je sais à quoi m'attendre, ayant déjà participé à d'autres périple en tandem, en Ardèche et en Auvergne. Malgré tout, j'ai eu du mal à m'endormir hier soir... Les descentes m'inquiètent, car ne pouvant rien voir, je res-

sens chaque mouvement avec intensité. Mais je suis contente de retrouver le tandem, surtout avec une selle confortable, car j'en ai connu de moins agréables. » Immédiatement, elle a été saluée par Christiane et Daniel Stephan du Club loisirs et détente d'Ottrott, qui avaient pu la rencontrer lors de son périple en Ardèche. « Ils sont tous adorables ! Nous allons les accompagner jusqu'à la première étape »,

confie Christiane.

Le maire Alexandre Gonçalves a enfourché son vélo pour accompagner le groupe jusqu'au col du Donon, aux côtés, entre autres, des motards de l'United Riders et des cyclistes et motards du Lions club d'Obernai. Le Rotary de Molsheim et Obernai était aussi là pour les soutenir. Les applaudissements ont résonné dans tout le village.

● M.-R. K.

Still

# Un messti sous la pluie dans la joie et la bonne humeur



Aux commandes de sa minimoto, le petit Hugo rayonnait de bonheur. Photo Marie-Reine Kartner

À Still, le traditionnel messti de la mi-août organisé par l'association Still Animation est habituellement baigné de soleil et de chaleur. Cependant, ce samedi 17 août en début de soirée, un épais nuage noir a assombri le ciel au moment même de l'ouverture tant attendue des festivités.

La pluie, survenue dès le début de la soirée, ce samedi, a obligé les premiers visiteurs du messti de Still à se réfugier sous les auvents des stands.

Malgré cette météo capricieuse et inattendue, l'enthousiasme des forains et des visiteurs n'a pas été entièrement refroidi.

### Des cris d'excitation résonnaient

Sur la place de la salle des fêtes, devenue quelque peu boueuse, les manèges tournaient à plein régime ! Le carrousel emportait les plus petits dans les airs, tandis que les plus grands se lançaient dans des courses effrénées à bord des autotamponneuses. Des cris d'excitation résonnaient autour des stands de pêche aux canards, des machines à sous, et des pinces à peluches.

Les enfants couraient d'une attraction à l'autre, les yeux brillants d'émerveillement. Les parents, ravis de les voir profiter de cette parenthèse enchantée, observaient le spectacle avec des sourires attendris.

Venu de Dachstein avec sa maman Cynthia et son beau-papa Kevin, le petit Hugo, 5 ans, s'est précipité sur la minimoto rouge du stand des autos et motos tamponneuses. « On vient chaque année au messti de Still, car c'est l'occasion de rendre visite à ma grand-mère Alice qui vit ici. Hugo tenait absolument à piloter la petite moto rouge, il faut dire qu'il est familier avec les motos à la maison, puisque je suis une maman motarde », explique Cynthia.

### Le messti se poursuit ce lundi

Le stand de sucreries a fait le bonheur des plus gourmands et les pop's de poulet des conscrits, ainsi que les knacks, tartes flambées et pizzas proposées par les associations locales ont régalié les amateurs de cuisine conviviale.

Samedi soir, Musik Dominik a animé joyeusement la soirée dans la salle des fêtes. Le messti se poursuit ce lundi 19 août dès 17 h.

● M.-R. K.

Still

# Dans le jardin enchanteur de Simone

À l'occasion de la journée jardins ouverts organisée par la Maison de la nature Bruche-Piémont ce dimanche, le jardin de Simone Maurer, rue de la Paix à Still, a ouvert ses portes en début d'après-midi pour deux petites heures conviviales et riches en découvertes.

Le petit coin de verdure, d'à peine cinq ares, a révélé tout son charme naturel et sa riche biodiversité. Les premiers visiteurs, Agnès et Jean-Paul de Schirmeck, impatients de découvrir le jardin de Simone, sont arrivés un peu avant l'heure d'ouverture.

« Nous aimons les plantes, alors chaque année, nous saisissons l'occasion de visiter les jardins des personnes qui nous ouvrent leurs portes. Ici, nous sommes entourés d'une végétation luxuriante. Cette ambiance bucolique nous enchante », ont-ils confié. Simone les a immédiatement accompagnés à travers son jardin, leur faisant découvrir et goûter ses nombreuses herbes aromatiques, ainsi que des tomates et diverses fleurs.

### Une plante pour vivre jusqu'à 100 ans

Le jardin offre un refuge serein pour une multitude d'oiseaux et de papillons. « Je fais toutes mes boutures en hiver, dans la salle de bains », explique Simone, tout en conseillant de bien espacer



Les visiteurs ont été enchantés par l'ambiance bucolique, chaque recoin abritant une surprise florale, animale ou artistique. Photos M.-R. K.

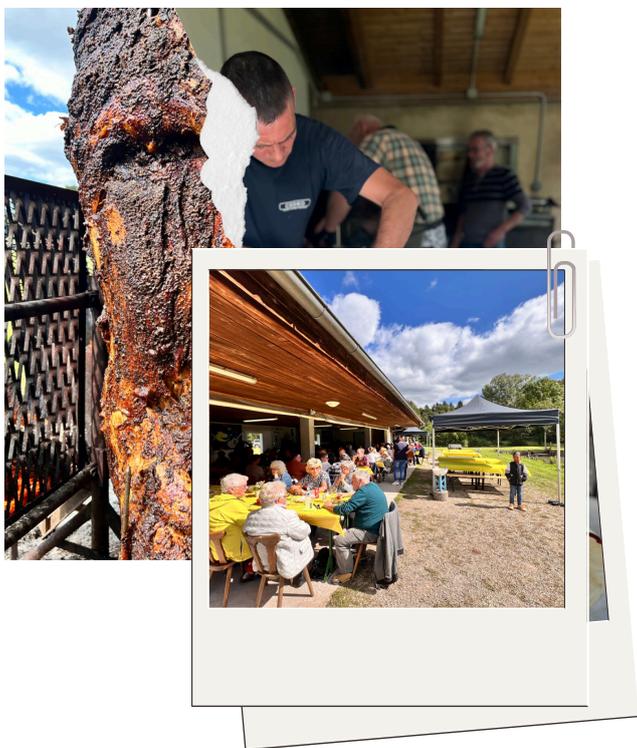
les plants de basilic lors de la plantation pour en favoriser la croissance. « Tenez, goûtez cette plante, c'est la plante de l'éternité ; elle promet à celui qui la consomme de vivre jusqu'à 100 ans ! » s'enthousiasme Simone tout en partageant avec passion son savoir-faire.

Par la même occasion, le jardin de Simone a accueilli une exposition des œuvres de trois artistes locaux : Victor Wilhelm (photo sur toile), Catherine Gracient (recycl'art) et Jean-Louis Schmitt (photos nature).

● Marie-Reine Kartner



Simone Maurer a initié ses invités à l'art du jardinage, donnant de précieux conseils.



### Une Journée Sanglier à la Broche Réussie !

Le dimanche 15 septembre, l'amicale des pêcheurs a organisé une très belle journée sanglier à la broche, réunissant près de 150 personnes sous un soleil radieux. Dans un cadre enchanteur, les participants ont pu profiter d'une ambiance chaleureuse et conviviale.

L'équipe de l'amicale a tout mis en œuvre pour garantir un moment agréable à tous. Les saveurs délicieuses du sanglier à la broche ont ravi les papilles, tandis que la bonne humeur était au rendez-vous.

Un grand merci au président et à toute l'association pour cette journée mémorable, qui a permis de rassembler la communauté dans un esprit de partage et de convivialité.

### Soirée Années 80 : Voyage temporel par l'association Little House



Le samedi 15 septembre, l'association Little House a transporté ses 130 convives dans un voyage temporel inoubliable à l'occasion de sa soirée spéciale Années 80. L'événement, qui s'est déroulé dans une ambiance survoltée, a réuni des nostalgiques de cette époque et des amateurs de musique rétro venus profiter d'un moment de convivialité et de fête.

Le repas, préparé avec soin par l'équipe de bénévoles, a également fait l'unanimité. Au menu : un délicieux cordon bleu fait maison accompagné de tagliatelles, qui a ravi tous les gourmands.



# Calendrier



## 2024

### → Octobre

samedi 12 : **Repair Café- Still** (ASA)

jeudi 31 : **Animation Halloween**  
(à la Tuilerie)

### → Novembre

lundi 11 : **Cérémonie du souvenir**  
(Musique Municipale-Chorale St Cécile)

samedi 16 : **Repair Café-Dorlisheim**(ASA)

samedi 16 : **Soirée Paella**  
(Musique Municipale)

### → Décembre

jeudi 12 : **Les rencontres du Jeudi**  
(Commune)

dimanche 22 : **Concert de Noël**  
(Musique Municipale)

jeudi 26 : **Marche de la St Etienne**  
(ASM Foot)

# Soutenons Octobre Rose !



Le mois d'octobre est bien plus qu'un simple changement de saison. C'est le mois d'octobre Rose, un mois dédié à la sensibilisation et à la lutte contre le cancer du sein.

Une pensée à vous toutes, qui se battent...qui vont se battre...ou qui se sont battues...contre cette maladie. Que la force et le courage soient avec vous...

Ce petit ruban rose qui rappelle combien la prévention est importante pour prévenir le cancer.

**Faites vous dépister car il en va de votre vie!**

**Vive la vie et vive les femmes !**

## Réentrée des associations

### Badminton club

Le mardi de 19h00 à 22h00  
Le mercredi de 19h15 à 22h00

Contact : Nicolas FERNANDEZ

 06 37 77 22 75



### Bruche Sports Academy

Renfo musculaire  Le jeudi de 18h30 à 19h30  
Fitness  Le jeudi de 18h30 à 20h30

 06 21 32 16 24



 gymspourtous.bsa@gmail.com

### Passion Pétanque

**PASSION PÉTANQUE**  
Amicale des boulistes de Still

Les mardis et vendredis à partir de 15h sur les 7 terrains de pétanques disponibles.

Contact : Thomas VIX

 06 48 46 12 85

### Djembe Sacre Faso

Les mercredis de 18h15 à 19h15

Contact : Grégoire ZONGO

 06 48 41 23 78

### Musique municipale

Rejoignez nous pour une aventure musicale  
Vendredi soir de 20h00 à 22h

Contact : Marie-Cécile Weber

 06 48 41 23 78



### Chorale Sainte Cécile

Répétitions le jeudi soir de 19h30 à 21h

Contact : Maurice Boelher

 06 48 41 23 78

**SOIRÉE**  
Animé par DJ Mat

# PAËLLA



**MENU**

Apéritif  
Paëlla  
Café et dessert

26€ adulte  
13€ - de 12 ans

Réservation au 06 30 01 50 20

**STILL 16 NOVEMBRE 2024**  
à partir de 19H00

Soirée organisée par la musique municipale de STILL

À partir de 6 ans

# HALLOWEEN

**CONTE** Venez découvrir **ENTRÉE 3€**

## La Citrouille Enchantée

de 16h à 19h  
le 31/10/2024

À l'ancienne  
**TUILERIE DE STILL**

**ATELIER LANTERNE** **JEUX**

PLACES LIMITÉES  
RÉSERVATIONS AU 06 08 04 14 45

Tuileries Sonntag - 9, rue des Tuileries - 67190 STILL

## Concert de NOËL



**STILL**  
Dimanche  
22 Décembre  
à 16H00

Église  
Saint Matthias

Entrée libre plateau

MUSIQUE Municipale de Still  
Sous la direction de Julien GEWINNER



## Marche de la St Etienne

### 26 décembre 2024



Inscription au départ le jour même, à la salle des fêtes des Tuileries.

Boissons et Bredele pendant le parcours puis tartes flambées, soupe de pois et knacks après le parcours !

## Sortie des anciens combattants, des membres de l'UNIAT et de la classe 52.



Une sortie à la fois instructive et pleine de découvertes, a commencé par la visite de la nécropole de Sigolsheim. Cette nécropole regroupe les corps de soldats morts pour la France lors de la bataille de la poche de Colmar (5 février 1944 – 9 février 1945).

Le groupe visita le musée des eaux de vie "René de Miscault" à Lapoutroie. Ce bâtiment était un ancien relais du 18ème siècle. Le musée abrite une collection unique au monde de quelques 300 bouteilles de liqueurs et eaux de vie de l'année 1950.

Le déjeuner fut servi dans une ferme auberge et la journée se poursuit par une visite du musée de la Maison du Fromage à Gunsbach, à la découverte des traditions marcaires avec une dégustation de plusieurs fromages dont le fameux Munster.

Le retour vers Still s'effectua par la route des vins. Ce fut une sortie très intéressante que tous les participants ont fortement appréciée.

Rédaction : A. Jardiné



© A. Jardiné



Un grand merci à nos conscrits de la classe 2006 pour leur implication tout au long de l'année ! Leur participation à des actions comme la vente des pains d'épices, la journée Osterputz et notre Messti a grandement contribué à la vitalité de notre village.

## Un Grand Merci à nos Conscrits 2006 pour leur Engagement !



Grâce à leur énergie et leur engagement, notre commune a bénéficié d'un beau soutien.

Un grand Bravo à eux !

**Le bénévolat dans un village est une belle manière de renforcer les liens communautaires entre les habitants. Il permet de rencontrer de nouvelles personnes, de tisser des liens d'amitiés et de partager des expériences enrichissantes.**

Cette année encore les occasions auront été nombreuses pour ces moments de rencontres et de travaux. Pour n'en citer que quelques uns, les samedis verts, les différentes manifestations des associations locales ou lors du Messti.

Cette année a été également riche en événements électoraux puisque pas moins de trois dimanches ont été bloqués pour assurer le bon déroulement des différents scrutins, merci à tous les assesseurs bénévoles qui se sont proposés spontanément pour effectuer des vacations aux différents bureaux de vote.

## En tandem vers les Jeux

Le dimanche 25 août, la municipalité a célébré le départ en tandem de huit résidents de l'institut des aveugles de l'association Adèle de Glaubitz vers Paris, afin de se rendre aux Jeux Paralympiques de Paris 2024.

Les élus de la commune et du territoire ont chaleureusement accueilli autour d'un petit-déjeuner convivial l'ensemble des participants avec leurs accompagnateurs ainsi qu'un nombre important d'habitants et d'anonymes souhaitant soutenir cette belle initiative.

## Remerciement des bénévoles communaux

C'est dans cet esprit de service et de solidarité que la municipalité invite tous ceux et celles qui ont bien voulu donner de leur temps au repas des bénévoles.

C'est avec grand plaisir que nous passerons ensemble un moment de convivialité pour célébrer vos engagements et votre disponibilité.

**Dans cette continuité, n'hésitez pas à vous engager dans la vie de notre cité en rejoignant une association ou en proposant vos services, le bénévolat est une aventure humaine qui vous enrichira tout autant que ceux que vous aidez.**



PARIS 2024



## GRANDS ANNIVERSAIRES

### OCTOBRE

**Mme Madeleine KASTNER**, née le 02 octobre 1935, a fêté ses 89 ans

**Mme Sonia ESCHBACH**, née le 08 octobre 1936, a fêté ses 88 ans

**Mme Anne-Marie WIDLOECHER**, née le 26 octobre 1937, fêtera ses 87 ans

**Mme Christiane VOGT**, née le 07 octobre 1939, a fêté ses 85 ans

**M. Amandio COSTA**, né le 29 octobre 1941, fêtera ses 83 ans

**Mme Marie-Cécile BLIN**, née le 21 octobre 1942, fêtera ses 82 ans

**M. Léon SIEGEL**, né le 11 octobre 1944, a fêté ses 80 ans

**M. Jean STENGER**, né le 18 octobre 1944, fêtera ses 80 ans

### DECEMBRE

**Mme Lydie SIMON**, née le 31 décembre 1930 fêtera ses 94 ans

**M. Michel HOLLET**, né le 31 décembre 1944, fêtera ses 80 ans

### NAISSANCES

**Lucas MORAZZANI**, né le 15 juillet 2024, fils de Vincent MORAZZANI et Séverine GOT

**Mathilde MESSER**, née le 05 août 2024, fille de Julien et Juliette MESSER

**Lya BERNHARDT**, née le 13 septembre 2024 fille de Alexis BERNHARDT et Amandine MUHLMANN



### NOVEMBRE

**Mme Marie-Thérèse RUDLOFF**, née le 02 novembre 1934, fêtera ses 90 ans

**Mme Marie Bernadette BARTHEL**, née le 18 novembre 1934, fêtera ses 90 ans

**Mme Florence ENGEL**, née le 04 novembre 1935, fêtera ses 89 ans

**Mme Marie-Thérèse RAETH**, née le 1er novembre 1938, fêtera ses 86 ans

**M. André JARDINE**, né le 27 novembre 1938, fêtera ses 86 ans

**Mme Alice BECHTOLD** née le 22 novembre 1940, fêtera ses 84 ans

**Mme Eugénie SIEGEL** née le 02 novembre 1941, fêtera ses 83 ans

**Mme Monique GROSS**, née le 16 novembre 1941, fêtera ses 83 ans

**Mme Marlène SPECHT**, née le 22 novembre 1941, fêtera ses 83 ans

### MARIAGES

**M. Jean EGLOFF et Mme Jennifer MAIER** mariés le 17 août 2024



### DECES

**M. Lucien STOCKI**, décédé le 26 juillet 2024

**Mme Jacqueline KLEIN**, décédée le 08 août 2024

**Mme Monique LOTZ**, décédée le 30 août 2024

**Mme Léonie ROECKEL**, décédée le 1er octobre 2024



# SÉANCE DU 09 JUILLET 2024

**MEMBRES PRESENTS :** Hubert WIDLOECHER, Chantal SITTLER, Bruno HELBERT, Adjoint  
Jean-Noël GRASSWILL, Carine LUX, Mélanie MORE-DESIRE, Chantal OHREL, Olivier PERNET, Thomas PASCUAL

**MEMBRES ABSENTS EXCUSES :** Nicolas FERNANDEZ, Adjoint, Catherine JAEGLE, Tiffanie RAETH, Audrey REUTER.

**MEMBRES ABSENTS NON EXCUSES :** Stéphanie FRANKINET, Johann GUENARD, Matthieu WIDLOECHER, Aurore MOINE.

- **1. CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA POSTE**

L'agence postale communale a été créée le 28.08.14 pour palier à la fermeture de l'agence postale. La convention arrive à échéance le 02.12.24, il y a donc lieu de délibérer pour reconduire la convention de partenariat avec la poste. Aussi considérant les besoins de la population et en particulier des personnes sans moyens de locomotion, et la nécessité d'offrir un service de proximité aux habitants du village, le Conseil Municipal décide de renouveler la convention.

**Voté à l'unanimité**

- **2. RÉGULARISATION DES CAUTIONS DES BADGES D'ENTRÉE AU CAMPING**

Dans le cadre de la reprise de la gestion du camping par l'association Camping Aire Still, il convient d'apurer les cautions qui avaient été versées par le passé par les locataires à la commune, de la façon suivante :

Par virement à l'association Camping Aire Still, pour la valeur des cautions détenues pour les personnes qui ont renouvelé leur emplacement de camping pour 2024, soit un montant de 2849.64 €

Par enregistrement en recettes exceptionnelles, pour les cautions encore détenues au nom d'anciens locataires qui n'en avaient pas demandé le reversement, soit un total de 1861.76 €

**Voté à l'unanimité**

- **3. ACQUISITION AMIABLE D'UN TERRAIN (forêt)**

Vu le programme intercommunal de développement de la Trame Verte et Bleue, dans lequel la commune s'inscrit, qui se matérialise notamment par l'acquisition de parcelles boisées.

Il est décidé de faire l'acquisition de la parcelle cadastrée section 06 n°173 d'une contenance totale de 996 m<sup>2</sup>, moyennant le prix de 1 000 €.

**Voté à l'unanimité**

- **4. ACQUISITION AMIABLE D'UN TERRAIN (prés)**

Vu le programme de renaturation du Stillbach et du Bitzenbaechel porté par le Syndicat Mixte du Bassin de la Buche et de la Mossig, auquel la commune participe, qui se matérialise notamment par l'acquisition de parcelles en bordure des cours d'eau.

Il est décidé de faire l'acquisition de la parcelle cadastrée section 06 n°1117 d'une contenance totale de 730 m<sup>2</sup>, moyennant le prix de 550 €

**Voté à l'unanimité**

- **5. CONTRAT NATURA 2000 – Ilots de sénescence**

Dans le cadre de la mise en œuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 du Donon (Zone de Protection Spéciale « Crêtes du Donon-Schneeberg, Bas-Rhin »), il est proposé de mettre en place deux ilots de sénescence en forêt communale de Still :

1. Triage du Mittelbuhl – Ban communal de Oberhaslach – Section 18 parcelle 1 et 5 sur 6.5 ha, (Parcelles forestières 21 et 22)

2. Triage de l'Eichelberg – Ban communal de Oberhaslach – Section 19 parcelle 18 sur 3,25 ha, (Parcelle forestière 33)

Sollicite 58 500 € de subventions dans le cadre d'un contrat Natura 2000 « Dispositif favorisant le développement de bois sénescents » en contre partie de l'arrêt de l'exploitation.

Ces ilôts ne sera plus exploité pendant une durée de 30 ans afin d'augmenter la quantité de bois mort ; le nombre de cavités favorisant ainsi la biodiversité, tout en participant à la séquestration du carbone (CO<sub>2</sub>) pour lutter contre le réchauffement climatique.

**Voté à l'unanimité**

## • 6. ADOPTION D'UNE DÉCISION MODIFICATIVE - RESTAURANT COMMUNAL

Un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage « Etude de faisabilité et programmation » a été signé concernant les travaux de réhabilitation du restaurant communal.

Le montant du contrat s'élève à 27 200 euros HT, la somme n'étant pas inscrite en totalité au budget voté en avril, des crédits supplémentaires doivent être votés.

Des crédits avaient été inscrit à hauteur de 11 600 euros HT au budget restaurant, aussi il manque 15 600 euros HT afin de payer l'étude, une décision modificative et donc nécessaire.

**Voté à l'unanimité**



## SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 2024

**MEMBRES PRESENTS :** Hubert WIDLÖECHER, Chantal SITTLER, Nicolas FERNANDEZ, Bruno HELBERT, Adjointes Carine LUX, Mélanie MORE-DESIRE, Chantal OHREL, Olivier PERNET, Tiffanie RAETH, Thomas PASCUAL, Audrey REUTER

**MEMBRES ABSENTS EXCUSES :** Jean-Noël GRASSWILL, Johann GUENARD, Matthieu WIDLÖECHER, Catherine JAEGLÉ

**MEMBRES ABSENTS NON EXCUSES :** Aurore MOINE

### • 1. DÉDUCTION DES FRAIS DE BAUX DE CHASSE

Dans le cadre du suivi des baux de chasse, la Commune engage des frais pour la gestion administrative de toute la logistique, du passage de l'appel d'offre jusqu'au mandatement des loyers aux propriétaires (pour rappel montant annuel des loyers des deux chasses en plaine : 10 940 euros). Il est possible pour la commune de récupérer une partie de ces frais sur le montant du bail, à condition de délibérer en ce sens.

**Voté à l'unanimité**

### • 2. CRÉATION DE DEUX POSTES D'AGENT DE MAITRISE TERRITORIAL

L'assemblée est informée que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il s'agit ici de créer deux nouveaux grades pour deux agents (ATSEM) déjà en fonction dans la commune.

**Voté à l'unanimité**

### • 3. CRÉATION DE DEUX POSTES D'AGENT DE MAITRISE TERRITORIAL

L'assemblée est informée que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il s'agit ici de créer un nouveau grade pour un agent (Service Technique) déjà en fonction dans la commune.

**Voté à l'unanimité**

### • 4. RAPPORTS ANNUELS 2023 SUR LA QUALITÉ ET LE PRIX DES SERVICES PUBLICS D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

Vu qu'il incombe au Président de l'Établissement Public Intercommunal (EPCI) d'adresser chaque année au Maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

**Le Conseil Municipal prend acte** du Rapport Annuel pour 2023 relatif à l'activité de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale qui lui a été présenté.

- 5. ASSAINISSEMENT – GESTION DES EAUX PLUVIALES ET URBAINES – COMMUNE DE STILL – RUE DE LA LIBERTE : CONVENTION DE GESTION AVEC LA COM COM DE MOLSHEIM, MUTZIG ET ENVRONS

Considérant que le projet de désimperméabilisation du “triangle végétalisé” de rue de la Liberté à Still s’inscrit dans le cadre de la stratégie de déracordement des eaux pluviales du réseau d’assainissement d’espaces publics, de la Communautés de Communes.

Vu que le projet de création d’un espace vert d’infiltration de 70 m2 par de deux bassins successifs a été financé par la com com et que la commune garde à sa charge l’entretien de la partie superficielle, il est nécessaire d’établir une convention de gestion entre les deux parties.

### Voté à l’unanimité

- 6. DÉCISION PRISE PAR M.LE MAIRE EN VERTU DE SA DELEGATION

Considérant l’obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de la délégation qui lui a été accordé le 4 juin 2022.

**Le Conseil Municipal, prend acte** du compte rendu d’information sur les décisions prises en vertu des délégations détenues par le Maire pour la période du 9 juillet 2024 au 10 septembre 2024

### > REMBOURSEMENT D’EMPRUNT

Remboursement anticipée d’un prêt (+ frais) au budget camping 38 140.42 €

### > DÉCISIONS D’URBANISME

NUMERO	DECISION	DATE	NOM PRENOM	ADRESSE	NATURE
DP R0027	ACCORD	31/07/2024	Simon Jean-Christophe	2a, rue du Calvaire	Pergola
DP R0028	ACCORD	31/07/2024	Schoenboeck Nathalie	2, Impasse des Alouettes	Pergola
DP R0029	ACCORD	31/07/2024	Schultheiss Patrick	8, rue des Roses	Pergola
DP R0030	ACCORD	31/07/2024	Bessot Patrice	15, Grand-rue	Changement tuiles + clôture
DP R0034	ACCORD	07/08/2024	Herter Stéphane	5, rue des Lilas	Installation panneaux photovoltaïques
DP R0031	ACCORD	13/08/2024	Commune	ateliers municipaux	Changement toit + pose panneaux photovoltaïques
DP R0033	REFUS	13/08/2024	Thiry Maryssa	4a, rue Evêque de Lichtenberg	Changement toiture et ravalement façade

### > ACTIONS EN JUSTICE

- Contentieux au Tribunal Administratif de Strasbourg – référence 220 7558-7

La demande formulée par le pétitionnaire (SCI le Domaine) d’annuler le refus de Permis de Construire modificatif (PC 067 480 18 R0009 M02 - réalisation d’un enrochement de stabilisation en zone N du PLU) du 15.09.22 qui a été produit par la commune est rejetée par le Tribunal Administratif de Strasbourg.

- Contentieux à la Cours Administrative d’Appel de Nancy  
La commune a été en justice pour se défendre à l’encontre de la SCI le Domaine concernant le Permis de Construire modificatif portant sur la réalisation d’un enrochement de stabilisation en zone N du PLU (PC 067 480 18 R0009 M02), en raison de l’appel formulé par le pétitionnaire.

- Médiation judiciaire

La médiation judiciaire demandée par la commune avec les Maisons de la Croix auprès du Tribunal Administratif de Strasbourg, en raison de la contestation des Maisons de la Croix du refus d’accord par la commune du Permis d’Aménager 067 480 22 R00001 (Parking) n’a pas abouti.

Le contentieux judiciaire a donc repris auprès du Tribunal Administratif de Strasbourg (inscription au rôle) – référence 2205377-7



## Appel aux habitants de Still



Dans le cadre des célébrations des 60 ans de jumelage entre Still et Oberwolfach, qui auront lieu en avril 2025, la commune recherche des photos des différentes rencontres s’étant déroulées depuis le 1er jumelage, afin de réaliser une rétrospective des années écoulées.

Merci d’avance à celles et ceux qui répondront favorablement à cet appel.

Contact : Mme Chantal Sittler, adjointe en charge des fêtes et cérémonies.



## Recevez votre STILL Info par courriel

Vous préférez recevoir votre magazine de manière virtuelle ?

C'est avec plaisir que nous vous l'enverrons ! Écrivez dès à présent un courriel à **accueil@mairiedestill.fr** ou téléphonez à la mairie : nous vous ferons parvenir les prochains STILL Info par voie électronique uniquement.



### Directeur de la publication

Alexandre Gonçalves, Maire de Still

### Comité de relecture

Cathy Schneider, Camille Flicker, Olivier Pernet, Sophie Widloecher.

### Réalisation

Alexandre Gonçalves, Nicolas Fernandez, Bruno Helbert

### Participation à ce numéro

André Jardiné, Jacques Lachenal

### Impression et façonnage

Commune de Still

Les illustrations et photos, sauf indications contraires, sont communales ou issues de la base de données du logiciel de mise en page.

La reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation.



Commune de STILL

33 Grand Rue



Tél : 03 88 50 00 33



accueil@mairiedestill.fr

Suivez nous :



commune de Still



commune de Still



www.still-info.fr

Le prochain numéro de votre bulletin municipal sortira mi-décembre, aussi afin de publier vos articles et annonces merci de remettre vos textes et photos avant le 30 Novembre 2024 à la mairie.